

# PROTEGER VOS SALARIÉS

Dossier  
D'INFORMATION

## Quelles sont les méthodes les plus efficaces pour éviter le risque de cancers professionnels ?

- Choisir des produits non dangereux ou des produits moins dangereux tout en gardant les exigences de qualité requises.
  - Des solutions de substitution existent, consultez les fiches d'aide à la substitution (les FAS) sur le site de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr)
  - Contactez vos fournisseurs, faites jouer la concurrence.
- Préférer des procédés moins polluants
  - Utiliser des outils à vitesse lente, avec aspersion d'eau pour éviter les poussières et les fumées.
  - Privilégier des procédés à froid plutôt qu'à chaud.
- Encoffrer ou capter au plus près les émissions de vapeurs, de fumées ou de poussières.
  - Utilisez des outils munis d'un système d'aspiration (voir photo ci-contre)
  - Mettez en place des cabines ventilées (cabines de peinture).

### ! À RETENIR

*Le fait de choisir des produits ou des procédés moins dangereux présente non seulement un avantage pour la santé des salariés, mais aussi parfois pour l'environnement. Cela peut être un argument de poids à faire valoir vis-à-vis d'un client.*



## Que faire si un risque subsiste ?



- Mettre à disposition des protections respiratoires adaptées aux polluants présents.
  - Informer et former les opérateurs à leur port.
  - Veiller à l'entretien et au remplacement des masques usagés.

### ! À SAVOIR

*Un appareil de protection respiratoire est personnel et individuel. Les appareils équipés de filtre ont toujours une durée de vie limitée.*

- Prendre en considération les **expositions cutanées** :
  - Mettre à disposition des vêtements de travail et des gants adaptés.
  - Prévoir des installations pour le lavage des mains, voire des douches.
  - Solliciter l'avis du médecin du travail pour choisir les savons d'atelier.
  - Prévoir des bacs pour récupérer les vêtements sales.
  - Nettoyer régulièrement les équipements et outils de travail.
- Penser au **stockage des produits** :
  - Limiter les quantités présentes aux postes de travail.
  - Prévoir un local de stockage à l'écart des postes de travail, ventilé et avec un accès contrôlé.
  - Fermer les récipients après usage.

## Comment faire pour que mes salariés utilisent les protections mises à leur disposition ?

### ■ INFORMER VOS SALARIÉS :



- Susciter leur intérêt en organisant un moment d'échange sur le sujet pour leur expliquer la démarche.
- Donner l'exemple.
- Utiliser des affiches et des visuels téléchargeables gratuitement sur le site de l'INRS : [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) (un exemple d'affiche ci-contre).

### ■ FORMER VOS SALARIÉS :

Outre la formation interne, il existe une offre de formations très variée : formations à la prévention du risque de cancers professionnels, au port de protections individuelles, à l'utilisation de matériels spécifiques... Renseignez-vous sur le site de l'INRS [www.inrs.fr](http://www.inrs.fr) ou auprès de votre organisation professionnelle.

### ! À SAVOIR

*Il n'existe pas de gant universel. Les fabricants peuvent vous aider à choisir le gant le plus adapté à vos besoins.*

### ! À RETENIR

*Le chef d'entreprise recherche en priorité à supprimer les produits dangereux. A défaut, il met en place des dispositifs de protection collective et individuelle. Il veille à l'entretien et au remplacement des équipements usés.*